

RCS : ST NAZAIRE

Code greffe : 4402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST NAZAIRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00376

Numéro SIREN : 849 536 388

Nom ou dénomination : A3NE

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2023 sous le numéro de dépôt 6128

ORDONNANCE

Répertoire : 2023002325

Nous Philippe MARTIN, Président du Tribunal de Commerce de SAINT-NAZAIRE,
Assisté du Greffier, Maître Sébastien MASMEJEAN,

Vu la requête de la SARL A3NE ayant pour avocat Maître Gérard PICOVSCHI et les motifs exposés,

Vu les dispositions de l'article 875 du Code de procédure civile,

Attendu que Monsieur Nicolas TIREAU, en qualité de gérant associé unique de la société SARL A3NE, nous a saisi aux fins de désigner un Administrateur Provisoire,

Attendu qu'il convient de faire droit à la demande,

EN CONSEQUENCE :

Désignons en qualité d'administrateur provisoire de la société SARL A3NE :

SELARL SAJ en la personne de Me Vincent BONNEAU
24 Boulevard Victor Hugo
44600 Saint-Nazaire

Avec pour mission de prendre toutes mesures urgentes que requiert la gestion de la société SARL A3NE avec les pouvoirs les plus étendus, conformément aux statuts et aux lois et usages du commerce,

Disons que l'administrateur provisoire devra effectuer toutes les formalités légales attachées à sa désignation,

Disons que la rémunération de l'administrateur provisoire sera arrêtée après accomplissement de sa mission,

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Registre du Commerce et des Sociétés,

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés,

Ordonnons la notification de notre ordonnance au requérant, ainsi qu'à l'administrateur provisoire désigné,

Liquidons les frais de greffe à la somme de cinquante-cinq euros cinquante-huit centimes dont TVA huit euros vingt-huit centimes.

Fait à SAINT-NAZAIRE, le 17/7/2022

Le Président,
Monsieur Philippe MARTIN



Le Greffier,
Maître Sébastien MASMEJEAN

